

*Notre avenir* — ENSEMBLE.

---

Des progrès soutenus

# Stratégie ontarienne en matière d'immigration



Rapport d'étape de 2015

---

# Message du ministre

---

En 2015, notre province a fait un grand pas en avant sur les plans économique et culturel en adoptant la *Loi de 2015 sur l'immigration en Ontario* (LIO). Entre autres choses, cette loi facilitera la collaboration entre l'Ontario et le gouvernement fédéral en matière de recrutement, de sélection et d'admission des immigrants et immigrantes hautement qualifiés dans la province. En outre, elle établit clairement que la vision de l'Ontario est fondée sur l'inclusion et le respect de la diversité culturelle.



Ceci revêt une importance cruciale. L'Ontario est la première destination des nouveaux arrivants au Canada. Nous sommes fiers d'être la destination de choix des immigrants et immigrantes qui arrivent dans ce pays, et nous continuons d'exprimer notre reconnaissance pour leur contribution à la réussite économique et au bien-être social de notre province. La LIO nous aidera à continuer d'attirer la main-d'œuvre dont nous avons besoin pour que notre province conserve son dynamisme.

L'adoption de la LIO n'est qu'une des nombreuses avancées importantes qui ont été enregistrées en matière d'immigration au cours de l'année écoulée. Nous avons également signé un nouvel Accord Canada-Ontario sur les candidats des provinces d'une durée de cinq ans, qui renforce notre partenariat avec le gouvernement fédéral en matière de sélection des immigrants et immigrantes économiques. Nous avons plus que doublé le nombre annuel de nos désignations de candidats et candidates à l'immigration, qui est passé de 2 500 à 5 200. Pour nous aider à atteindre notre objectif d'une immigration francophone de 5 p. 100, nous avons formé un groupe d'experts chargé de contribuer à l'élaboration d'un plan pour attirer, recruter, accueillir, intégrer et retenir les immigrants et immigrantes francophones en Ontario. En outre, nous avons lancé le premier volet de sélection des immigrants et immigrantes dédié aux francophones.

En faisant le bilan de l'année qui s'achève, je peux affirmer avec une réelle fierté que nous avons gardé le cap fixé en 2012 au moment de la publication de la première Stratégie ontarienne en matière d'immigration, intitulée *Une nouvelle orientation*. Cette stratégie visait à « attirer des travailleuses et des travailleurs hautement qualifiés et leurs familles, appuyer des communautés diversifiées et favoriser une économie qui tisse des liens dans le monde ». Dans *Une nouvelle orientation*, nous nous sommes engagés à rendre compte aux citoyens de l'Ontario de nos progrès en matière d'immigration. Nous avons publié un premier rapport en 2014. En tant que ministre des Affaires civiques, de l'Immigration et du Commerce international, je suis fier de publier ce deuxième rapport d'étape.

**L'honorable Michael Chan**

**Ministre des Affaires civiques, de l'Immigration et du Commerce international**

---

# Table des matières

---

Introduction	2
Des progrès soutenus	3
<b>Attirer une main-d'œuvre qualifiée et favoriser une économie plus forte</b>	<b>3</b>
<i>Loi de 2015 sur l'immigration en Ontario</i>	3
Programme ontarien des candidats à l'immigration	4
Tables rondes ministérielles avec les employeurs	6
<b>Aider les nouveaux arrivants et les nouvelles arrivantes ainsi que leurs familles à réussir</b>	<b>6</b>
Plan ontarien d'aide à l'installation des réfugiés	6
Programme d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants	7
Programme de services d'interprétation	8
Programme de formation linguistique pour adultes	8
Immigration francophone	9
Programme de formation relais de l'Ontario	10
Programmes d'immigration à l'échelle municipale	10
Formation des fournisseurs de services d'emploi et d'aide à l'établissement	12
Soutien des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires	12
Bureau du commissaire à l'équité	13
<b>Tirer profit des liens tissés dans le monde par nos communautés diversifiées</b>	<b>14</b>
Services offerts avant l'arrivée	14
Examen du système de reconnaissance des titres de compétences étrangers	14
Conclusion	16

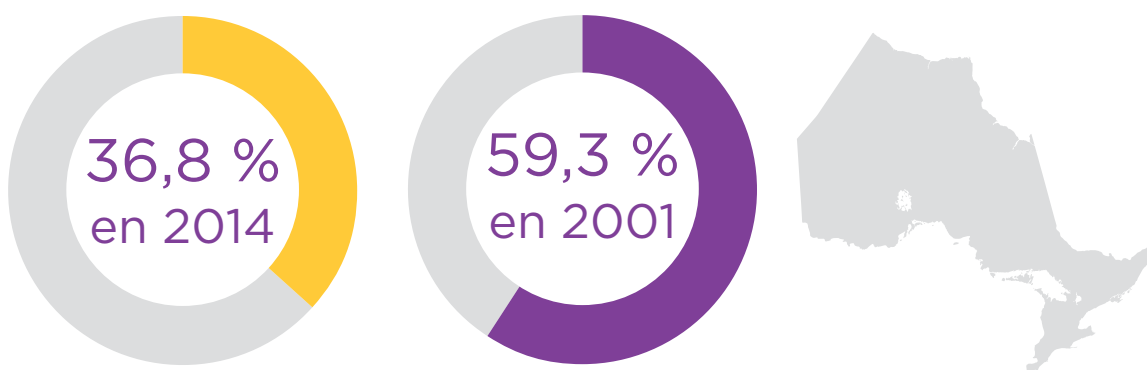


---

# Introduction

---

En novembre 2012, le gouvernement de l'Ontario a publié la première Stratégie ontarienne en matière d'immigration, intitulée *Une nouvelle orientation*. Cette nouvelle stratégie constituait une réponse directe à un certain nombre de facteurs émergents susceptibles d'avoir une incidence sur l'économie de l'Ontario et sur la qualité de vie des Ontariens et Ontariennes, comme le vieillissement de la population, la faiblesse des taux de natalité et la diminution du nombre d'immigrants et immigrantes économiques cherchant à s'établir dans la province.



En 2014, l'Ontario a enregistré 95 793 arrivées de résidentes et résidents permanents, ce qui représente 36,8 p. 100 du nombre total d'admissions au Canada. Ce nombre était de 148 639 (soit 59,3 p. 100 du nombre total d'arrivées au Canada) en 2001.

Pour parler simplement, le marché du travail de l'Ontario connaîtra d'importantes pénuries de compétences, sauf si nous parvenons à attirer de nouveaux immigrants et immigrantes – y compris les immigrants et immigrantes économiques dont nous avons besoin pour occuper des emplois qualifiés – tout en améliorant nos stratégies d'aide et de soutien aux immigrants et immigrantes ainsi qu'à leurs familles.

*Une nouvelle orientation* définit une stratégie permettant d'arriver à ces fins. Le document établit trois objectifs fondamentaux en matière d'immigration en Ontario, ainsi qu'un certain nombre de processus et d'initiatives permettant de les atteindre. Les trois objectifs sont les suivants :

1. Attirer une main-d'œuvre qualifiée et favoriser une économie plus forte;
2. Aider les nouveaux arrivants et les nouvelles arrivantes et leurs familles à réussir;
3. Tirer profit des liens tissés dans le monde par nos communautés diversifiées.

Le présent rapport montre les progrès accomplis pour atteindre ces objectifs entre octobre 2014 et octobre 2015.

---

# Des progrès soutenus

---

## 1. Attirer une main-d'œuvre qualifiée et favoriser une économie plus forte

Notre économie repose sur une main-d'œuvre importante et qualifiée, et l'immigration joue un rôle clé en la matière. Le premier objectif de notre Stratégie en matière d'immigration reconnaît ce fait essentiel. Il reconnaît également que nous n'avons pas seulement besoin de plus d'immigrants et immigrantes en Ontario, mais aussi de plus de personnes ayant les compétences et les capacités pour nous aider à dynamiser notre économie.



### Progrès accomplis

#### *Loi de 2015 sur l'immigration en Ontario*

Il ne fait aucun doute que l'adoption de la *Loi de 2015 sur l'immigration en Ontario* (LIO) constitue l'avancée la plus importante en matière d'immigration de ces derniers mois. Le 28 mai 2015, le projet de loi a été adopté à l'unanimité en troisième lecture par l'Assemblée législative. La loi a reçu la sanction royale le même jour.

La LIO confère à l'Ontario le statut de partenaire à part entière du gouvernement fédéral en matière d'immigration. Elle fournit à la province un cadre pour concevoir, dispenser et gérer un programme de sélection plus vaste et plus complexe, tout en lui donnant le pouvoir d'attirer et de sélectionner des professionnels talentueux venus du monde entier afin de promouvoir la croissance des activités. Ceci revêt une importance certaine, car le fait d'avoir plus de poids en matière de sélection des immigrants et immigrantes peut aider l'Ontario à accroître son pourcentage d'immigrants et immigrantes de la composante économique – ce qui nous aiderait à répondre à nos besoins de main-d'œuvre et à dynamiser notre économie.

De plus, la LIO contribue à la bonne gouvernance en définissant de manière claire et transparente les responsabilités qui s'appliquent relativement aux programmes de sélection de l'Ontario. La loi renforce nos efforts continus pour prévenir la fraude, déceler les assertions inexactes et accroître la transparence et l'échange de l'information avec nos partenaires en immigration.

## Programme ontarien des candidats à l'immigration

En juillet 2015, l'Ontario a modifié le nom de son programme provincial des candidats et candidates à l'immigration, rebaptisé Programme ontarien des candidats à l'immigration (POCI). Ce changement de nom souligne le rôle accru de notre province en matière de sélection des immigrants et immigrantes en Ontario. Le POCI permet de désigner des particuliers et les membres de leur famille aux fins d'obtention du statut de résident permanent et offre aux étudiantes et étudiants internationaux, aux travailleuses et travailleurs étrangers et aux personnes hautement qualifiées et compétentes sur le plan linguistique la possibilité de vivre et de travailler de façon permanente en Ontario. Ce programme aide les employeurs de notre province à participer efficacement à la recherche de travailleuses et travailleurs compétents et talentueux, qui constitue une compétition internationale.

En mai 2015, l'Ontario et le gouvernement fédéral ont signé un nouvel Accord Canada-Ontario sur les candidats des provinces d'une durée de cinq ans, qui renforce notre partenariat avec le gouvernement fédéral en matière de sélection des immigrants et immigrantes économiques.

En hausse  
de **2 500** à  
**5 200** en 2015



Le nombre des désignations de candidats et candidates est passé de 2 500 à 5 200 en 2015 en Ontario. L'objectif de 5 000 candidats et candidates établi dans la Stratégie en matière d'immigration est donc dépassé.

L'élargissement substantiel du programme des candidats et candidates est une autre réalisation clé. Deux nouveaux volets ont été lancés – le volet Priorité basée sur le capital humain et le volet Travailleurs qualifiés francophones. Les nouveaux volets s'inscrivent dans le cadre du système Entrée express du gouvernement fédéral pour sélectionner des personnes dont l'expérience professionnelle, la formation et les compétences linguistiques constituent un atout pour notre marché du travail.



## Exemple de réussite personnelle

**Sasi Reddy**  
concepteur  
de logiciels,  
Ciena

Sasi Reddy, qui a grandi en Inde, a très vite su qu'il voulait devenir développeur de logiciels. Pour réussir, il savait qu'il devait suivre la meilleure formation possible. Il voulait aussi vivre dans un endroit où il aurait les meilleures chances de réussir dans sa profession. Il a choisi l'Ontario, où il est arrivé en 2011, et a sollicité le statut de résident en présentant une demande dans le cadre du Programme ontarien des candidats à l'immigration.

Sasi a été accepté comme candidat provincial en 2013 et il a désormais le statut de résident permanent. Il a travaillé sans relâche pour obtenir une maîtrise en génie informatique à l'Université d'Ottawa et il occupe aujourd'hui un poste de concepteur de logiciels chez Ciena, une entreprise de réseautage et de logiciels.

Sasi mène la vie dont il rêvait quand il était en Inde, et affirme qu'il en sera toujours reconnaissant.

« C'était une grande chance pour moi, explique Sasi. Ça a complètement changé ma vie. Je suis fier et reconnaissant de vivre dans un endroit qui donne aux gens la possibilité de s'établir et d'apporter leur contribution, et c'est exactement ce que je prévois de faire. »

« Le Programme ontarien des candidats à l'immigration, dispensé par le ministère des Affaires civiques, de l'Immigration et du Commerce international de l'Ontario, a permis à l'Institut Périmètre de retenir certains des spécialistes de la physique théorique les plus brillants en désignant, aux fins d'obtention du statut de résident permanent, des étrangers hautement qualifiés qui l'aident à répondre à ses besoins en ressources humaines. En conséquence, l'Institut est mieux à même d'entreprendre des travaux de recherche de pointe, de former la prochaine génération de pionniers de la science et de mener des activités primées de sensibilisation et de mobilisation du public. »

**Michael Dushenes,**  
directeur de l'exploitation, Institut Périmètre



## Tables rondes ministérielles avec les employeurs

La Stratégie ontarienne en matière d'immigration reconnaît que le secteur des entreprises de la province doit être consulté. En conséquence, l'Ontario organise chaque année des tables rondes ministérielles avec les employeurs de la province pour obtenir leur avis sur les besoins de notre marché du travail et sur leur rôle dans le système d'immigration en pleine évolution. Ces tables rondes permettent à l'Ontario de nouer une relation solide avec les employeurs et de mieux comprendre leurs besoins et les difficultés qu'ils rencontrent.

Les premières tables rondes ministérielles avec les employeurs de 2014, qui ont eu lieu en octobre 2014 lors du Sommet économique de l'Ontario, à Niagara-on-the-Lake, portaient plus particulièrement sur les besoins des employeurs liés au marché du travail. Vingt-quatre chefs d'entreprises provenant d'un certain nombre de secteurs et de régions de toute la province ont participé à la réunion de lancement. Cinq consultations régionales ont ensuite été organisées, au cours desquelles des représentants et représentantes du ministère se sont efforcés de définir les besoins du marché du travail local, de vérifier les données probantes relatives au marché du travail à l'échelle régionale et d'évaluer la connaissance des programmes d'immigration par les employeurs. Plus de 100 chefs d'entreprises ont participé aux consultations régionales.

## 2. Aider les nouveaux arrivants et les nouvelles arrivantes ainsi que leurs familles à réussir

Les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes en Ontario font face à des défis nombreux et variés – l'emploi, le logement, la scolarisation, la langue, la culture, etc. Ils ont beaucoup à apprendre et encore plus à faire pour construire leur nouvelle vie et celle de leurs familles. Nous devons leur apporter toute l'aide et tout le soutien possible, pas seulement parce que c'est la bonne chose à faire, mais parce que leur réussite conditionne la nôtre.

### Progrès accomplis

#### Plan ontarien d'aide à l'installation des réfugiés

En réponse à la crise des réfugiés au Moyen-Orient, la première ministre Kathleen Wynne a annoncé, le 12 septembre 2015, un plan d'aide à l'installation pour accueillir jusqu'à 10 000 réfugiés en Ontario d'ici la fin 2016. Le plan détaille des mesures concrètes visant à accroître le nombre de réfugiés parrainés par des particuliers qui arrivent en Ontario, ainsi qu'à améliorer les services d'aide à l'établissement offerts aux nouveaux réfugiés.

Le gouvernement a engagé 10,5 millions de dollars sur deux ans et demi pour appuyer la mise en œuvre du plan. Le nouveau financement servira :

- à appuyer les efforts déployés par les groupes communautaires de la province pour inciter les Ontariens et Ontariennes à parrainer et à accueillir des réfugiés;



- à offrir des conseils, une formation et un soutien aux parrains pour les aider à s’y retrouver dans le processus de demande de parrainage;
- à créer un fonds d’assurance pour réduire les obstacles au parrainage de réfugiés;
- à fournir des mécanismes de soutien communautaires complets aux réfugiés, notamment du counseling aux personnes traumatisées, une aide en matière d’établissement et d’emploi, ainsi que des programmes d’intégration ciblés pour les enfants et les jeunes;
- à appuyer les efforts déployés par les organismes des Nations Unies pour venir en aide aux réfugiés qui fuient les zones de conflit et de guerre.

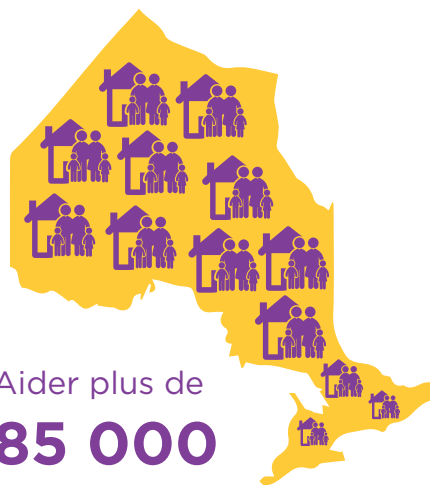
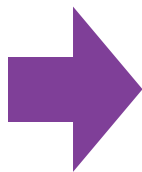
Le Plan d’aide à l’installation des réfugiés s’inscrit dans la vision plus globale du gouvernement consistant à aider les nouveaux arrivants et les nouvelles arrivantes ainsi que leurs familles à réussir en Ontario.

### Programme d’aide à l’établissement des nouveaux arrivants

Le Programme d’aide à l’établissement des nouveaux arrivants (PAENA) aide les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes à réussir en leur fournissant les renseignements, les outils, les ressources et les mécanismes de soutien communautaires dont ils ont besoin pour s’intégrer avec succès et pour contribuer à la vie sociale, économique, civique et culturelle de la province. L’an dernier, 95 organismes du PAENA ont offert des services dans plus de 90 langues pour aider plus de 85 000 nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes dans toute la province à s’établir et à s’intégrer avec succès. En outre, les services du PAENA ont été élargis afin d’en améliorer l’accès pour les groupes insuffisamment desservis, y compris les immigrants et immigrantes francophones, les enfants et les jeunes nouvellement arrivés et les populations vulnérables comme les réfugiés et les travailleuses et travailleurs migrants.



**95 organismes  
du PAENA** ont offert  
des services dans plus de  
**90 langues**

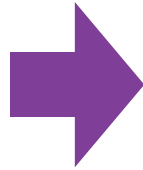


Aider plus de  
**85 000  
nouveaux  
arrivants** partout  
dans la province à s’établir  
et à s’intégrer avec succès

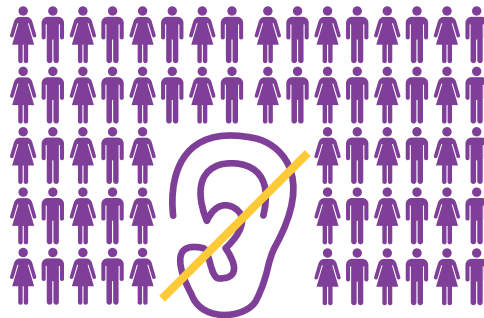
En 2014, en partenariat avec les organismes d'aide à l'établissement et les collèges et universités, nous avons également lancé un programme pilote – International Student Connect – pour aider les étudiantes et étudiants internationaux à s'établir et à rester en Ontario. Le programme propose une série d'ateliers d'orientation sur l'installation et la vie en Ontario qui sont adaptés aux besoins des étudiantes et étudiants internationaux.

### Programme de services d'interprétation

Le Programme de services d'interprétation (PSI) permet aux victimes de violence familiale et à caractère sexuel qui font face à des obstacles linguistiques ou qui sont sourdes ou malentendantes d'avoir accès à des services sociaux et juridiques et à des services de santé grâce à l'aide d'un ou une interprète. Les services d'interprétation sont offerts dans toute la province 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans plus de 70 langues. L'an dernier, le PSI a offert des services à plus de 7 000 victimes et a permis d'améliorer l'accès des victimes qui sont sourdes ou malentendantes aux services d'interprétation.



Des services ont été offerts à plus de **7 000 victimes**



Accès amélioré aux services d'interprétation pour les victimes sourdes ou malentendantes

**Des services d'interprétation** sont offerts dans toute la province **24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans plus de 70 langues**

### Programme de formation linguistique pour adultes

Les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes en Ontario qui ne parlent ni le français ni l'anglais font face à des obstacles quasi insurmontables qui compromettent leurs chances de réussite, à la fois dans leur collectivité et au travail. Le Programme de formation linguistique pour adultes ne donnant pas



## Exemple de réussite personnelle

**Wivine Nyamuli**  
inscrite à un programme d'éducation de la petite enfance

Wivine Nyamuli a quitté la République démocratique du Congo pour l'Ontario. Elle ne savait pas grand-chose sur l'Ontario, mais elle était certaine de vouloir y habiter et travailler avec des enfants, dans la mesure du possible. Grâce au programme de formation relais de l'Ontario, elle a pu s'inscrire au programme Éducation en services à l'enfance du Collège Boréal en octobre 2014.

Wivine a eu la possibilité de faire un stage. Elle a acquis les compétences dont elle avait besoin et elle a prouvé, aux autres ainsi qu'à elle-même, qu'elle a la passion et la volonté requises pour travailler en tant qu'éducatrice de la petite enfance. De plus, comme immigrante francophone dans une région où il y a une pénurie d'éducateurs et éducatrices francophones, elle est en position d'apporter une contribution précieuse à sa communauté d'adoption. Elle se dit enthousiasmée à l'idée de pouvoir exercer ce métier.

« Je suis extrêmement reconnaissante d'avoir eu la possibilité de participer au programme Éducation en services à l'enfance et de pouvoir faire ma carrière ici en Ontario », affirme Wivine.

droit à des crédits offre des cours de français langue seconde et d'anglais langue seconde à 70 000 immigrants et immigrantes adultes admissibles chaque année afin de leur permettre d'acquérir les compétences linguistiques dont ils ont besoin pour travailler et vivre en Ontario.

### Immigration francophone

L'une des grandes priorités de la Stratégie ontarienne en matière d'immigration est d'accroître le nombre de nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes francophones dans la province. Au cours de l'année écoulée, nous avons fait des progrès notables pour atteindre notre objectif d'une immigration francophone de 5 p. 100. En coopération avec le gouvernement fédéral, l'Ontario a formé le Groupe d'expertes et experts sur l'immigration francophone en juin 2015. Onze chefs de file de la communauté francophone – représentant différents secteurs, zones géographiques et domaines d'expertise – travaillent à l'élaboration d'un rapport qui contribuera à définir un plan provincial pour attirer, recruter, accueillir, intégrer et retenir les immigrants et immigrantes francophones en Ontario. Le groupe prévoit de publier son rapport d'ici le printemps 2016.

Comme il en a été fait mention, l'Ontario a lancé un nouveau volet dans le cadre du POCI – le volet Travailleurs qualifiés francophones – qui vise les francophones ayant les compétences et l'expérience requises pour réussir sur le marché du travail de la province. Ceci fait de l'Ontario la seule instance disposant d'une catégorie d'immigration dédiée aux immigrants et immigrantes francophones.



## Programme de formation relais de l'Ontario

Le programme de formation relais de l'Ontario aide les professionnels formés à l'étranger à mettre en œuvre leurs compétences et leur expérience dans la province. Il leur offre une formation et un soutien pour obtenir un permis d'exercice dans une profession réglementée ou pour trouver un emploi dans une profession hautement spécialisée non réglementée. Depuis 2003, le programme a aidé près de 50 000 personnes dans plus de 100 professions à poursuivre leur carrière en Ontario.

Depuis **2003**, le programme a aidé près de **50 000** personnes dans plus de **100** professions à poursuivre leur carrière en Ontario.



En 2014, plus de 5 400 personnes formées à l'étranger ont reçu des services dans le cadre du programme de formation relais et 1 244 ont obtenu un permis – ou sont en voie d'obtention d'un permis – pour exercer leur profession. De plus, 78 p. 100 des participants ont décroché un poste dans les 12 mois suivant la fin du programme.

## Programmes d'immigration à l'échelle municipale

La Stratégie ontarienne en matière d'immigration est axée sur l'aide aux municipalités de notre province pour qu'elles profitent des avantages de l'immigration. Il s'agit donc de trouver des moyens pour encourager les immigrants et immigrantes à s'établir dans ces municipalités et d'aider celles-ci à attirer et à accueillir des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes. Nous travaillons en partenariat avec les administrations municipales afin de promouvoir les possibilités locales d'emploi et d'établissement pour les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes, et d'attirer des travailleuses et travailleurs qualifiés, des familles ainsi que des étudiantes et étudiants internationaux.



## Exemple de réussite personnelle

**Meghna Thakur**  
développeuse .NET,  
ASL Consulting

Meghna Thakur, qui a grandi en Inde, a choisi de suivre une formation en TI. Mais peu de temps après avoir obtenu son diplôme, elle s'est mariée et a rejoint son mari au Canada. Par conséquent, elle n'a pu acquérir aucune expérience professionnelle avant de déménager. À son arrivée en Ontario, elle n'avait donc véritablement aucune possibilité d'intégrer le marché du travail.

C'est là qu'elle a découvert le programme de transition .NET Developer du Collège Humber. Ce programme lui a permis de décrocher une entrevue avec ASL Consulting, l'une des sociétés partenaires du programme de transition .NET Developer. Meghna s'est montrée très convaincante et a obtenu un poste.

« J'adore mon travail ici parce que c'est ce que j'ai toujours voulu faire depuis mes 17 ans. J'ai toujours rêvé de travailler comme développeuse .NET au Canada. C'est un privilège pour moi », affirme Meghna.

Nous avons consacré un réseau de portails Web municipaux à l'immigration où se trouvent les profils de plus de 130 collectivités de l'Ontario qui font ainsi leur publicité auprès des immigrantes et immigrants éventuels. Plus de 90 p. 100 des immigrantes et immigrants admis en Ontario s'établissent dans des municipalités disposant d'un portail Web sur l'immigration. En 2014-2015, nous avons élargi le réseau des municipalités de l'Ontario participant au Programme de renseignements municipaux en ligne sur l'immigration : deux collectivités supplémentaires (la ville de Belleville et la ville de Cornwall) ont reçu un financement pour créer des portails Web sur l'immigration spécialisés en français et en anglais.



« L'investissement réalisé par la province pour contribuer à faire de Belleville et de toute la région de Quinte une zone d'attraction pour les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes est plus que bienvenu. La plupart des collectivités de l'Est de l'Ontario ont du mal à attirer des habitants et des investissements - ce portail constituera un élément clé de notre stratégie visant à attirer des résidents et résidentes dans toute la région. »

**Taso Christopher,**  
maire, ville de Belleville

De plus, au cours de l'année écoulée, huit nouveaux projets ont été lancés dans le cadre du nouveau Fonds pour les initiatives municipales innovatrices en matière d'immigration du ministère. Ces projets novateurs, qui visent à favoriser la participation communautaire et le maintien des immigrants et immigrantes, vont de l'utilisation de bibliothèques locales en tant que pôles communautaires d'information et de services en matière d'immigration à l'élaboration de programmes de sports, de loisirs, d'arts et de bénévolat pour les enfants et les jeunes immigrants.

### Formation des fournisseurs de services d'emploi et d'aide à l'établissement

Expérience Globale Ontario – notre centre de ressources pour les immigrantes et immigrants formés à l'étranger – nous a permis de dispenser aux fournisseurs de services d'emploi et d'aide à l'établissement une formation grâce à laquelle ils peuvent aider les immigrants et immigrantes à s'y retrouver dans les processus d'inscription aux professions réglementées, ainsi que les aiguiller vers des programmes de formation relais, de formation linguistique spécialisée, de stages et de mentorat, entre autres.

L'an dernier, près de 600 fournisseurs de services dans 80 organismes communautaires ont suivi nos séances de formation et sont désormais mieux à même de fournir à leurs clients des renseignements à jour sur l'obtention d'un permis d'exercice.

### Soutien des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires

Le ministère du Travail a pris des mesures énergiques l'an dernier pour mieux protéger les droits des travailleurs et travailleuses. La *Loi de 2014 sur l'amélioration du lieu de travail au service d'une économie plus forte*, qui a reçu la sanction royale le 20 novembre 2014, élargit les mesures de protection en matière d'emploi pour englober tous les travailleurs et travailleuses étrangers qui arrivent en Ontario en vertu d'un programme d'immigration ou de placement de travailleuses et travailleurs étrangers temporaires.

En mai 2015, la *Loi de 2000 sur les normes d'emploi* a été mise à jour pour faire en sorte que les travailleurs et travailleuses de toute la province comprennent mieux leurs droits au travail. La loi exige désormais que les employeurs fournissent à leurs employés une copie de l'affiche sur les normes d'emploi de la province, et ce, dans une langue autre que le français ou l'anglais si un employé ou une employée en fait la demande.

De plus, en 2015, les agents et agentes des normes d'emploi ont effectué, dans toute la province, des inspections portant sur les infractions relatives au salaire minimum, à la rémunération des heures supplémentaires, aux pauses-repas et aux autres droits des travailleurs et travailleuses.



## Bureau du commissaire à l'équité

Le Bureau du commissaire à l'équité (BCE) est un organisme du ministère des Affaires civiques, de l'Immigration et du Commerce international qui a été créé en 2007 pour contribuer à ce que les pratiques de délivrance de permis des professions réglementées soient transparentes, objectives, impartiales et équitables. Depuis sept ans, le BCE se charge d'examiner les pratiques d'inscription des organismes de réglementation et d'aider ceux-ci à supprimer les obstacles auxquels les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes font face lorsqu'ils essaient de faire reconnaître leurs titres de compétences.

En novembre 2014, le BCE a organisé son premier forum sur l'accès équitable, intitulé *Transformer l'accès aux professions*, qui a permis de réunir près de 150 intervenants pour discuter de questions relatives à l'accès équitable, allant de l'accroissement de la collaboration intersectorielle à la mobilisation des compétences internationales dans une économie de plus en plus mondialisée.

Deux des « cibles » importantes définies dans la Stratégie ontarienne en matière d'immigration consistent à « augmenter le nombre d'immigrantes et d'immigrants ayant obtenu un permis dans leur profession » et à « augmenter le taux d'emploi des immigrantes et des immigrants dans les domaines correspondant à leur expérience ». En 2014, le BCE a rédigé un document de politique utilisant des données compilées par le ministère en vue d'examiner les progrès accomplis pour réaliser ces objectifs.

Ce projet consistait à étudier les taux d'appariement professionnel, en 2006 et en 2011, des immigrants et immigrantes ayant suivi une formation dans une profession réglementée. Les résultats de cette étude semblent indiquer que la législation sur l'accès équitable et les investissements en matière de formation relaiés ont un effet positif sur l'expérience des immigrants et immigrantes dans les professions réglementées. Sur une période de cinq ans, le nombre de personnes formées à l'étranger qui sont titulaires d'un permis a augmenté de 22,7 p. 100 en Ontario. Au cours de la même période, le nombre de professionnels formés à l'étranger qui exercent un emploi dans leur profession a augmenté de 1 p. 100 – ce qui correspond à environ 2 000 emplois. Il est apparu que les progrès en matière d'emploi n'ont pas suivi le rythme des progrès en matière de délivrance de permis. Ces résultats ont contribué à étayer les mesures continues qui sont prises pour sensibiliser les employeurs aux avantages liés à l'exploitation des compétences internationales et pour envisager d'autres mesures de soutien à la carrière pour les immigrants et immigrantes hautement qualifiés.

### 3. Tirer profit des liens tissés dans le monde par nos communautés diversifiées

Les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes en Ontario ont des liens avec les pays et les économies qu'ils ont quittés et qu'ils connaissent bien. Notre Stratégie en matière d'immigration reconnaît que ces connaissances et ces liens constituent une ressource précieuse pour notre province, qui peut servir à dynamiser notre propre économie. Ceci montre une nouvelle fois à quel point il est important que nous intégrions les immigrants et immigrantes sur le marché du travail et dans la vie de notre province.



#### Progrès accomplis

##### Services offerts avant l'arrivée

Un volet important de la stratégie ontarienne d'accueil des immigrants et immigrantes consiste à leur fournir des renseignements et des mesures de soutien avant leur arrivée en Ontario. Comme il en a été fait mention, notre programme Expérience Globale Ontario offre également aux immigrants et immigrantes, avant leur arrivée, des webinaires en direct ainsi que des renseignements et des services d'aiguillage personnalisés sur les processus de délivrance de permis dans les professions réglementées et les métiers à accréditation obligatoire non liés à la santé.

Au cours de l'année écoulée, Expérience Globale Ontario a proposé des webinaires expliquant les processus de délivrance de permis à plus de 450 comptables, ingénieurs et ingénieures, enseignants et enseignantes, éducateurs et éducatrices de la petite enfance, travailleurs sociaux et travailleuses sociales et gens de métier formés à l'étranger, dans près de 40 pays du monde entier.

##### Examen du système de reconnaissance des titres de compétences étrangers

En 2013, l'Ontario a conclu un contrat avec KPMG s.r.l. pour la réalisation d'un examen par un tiers du processus de reconnaissance des titres de compétences des travailleuses et travailleurs formés à l'étranger qui souhaitent poursuivre leur carrière dans la province. Cet examen, qui constitue un engagement de la Stratégie en matière d'immigration, a été réalisé en réponse aux plaintes selon lesquelles le processus ne fonctionnait pas aussi bien qu'il aurait dû, engendrant des obstacles et des retards inutiles pour les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes qui cherchent à intégrer le marché du travail.



KPMG a effectué l'examen et publié un rapport en 2015, incluant des recommandations visant à supprimer les obstacles auxquels font face les personnes formées à l'étranger pour faire reconnaître leurs titres de compétences et leur expérience, ainsi qu'à améliorer leurs résultats sur le marché du travail. Le ministère des Affaires civiques, de l'Immigration et du Commerce international procède actuellement à l'examen du rapport et s'engage à prendre des mesures en conséquence. Il publiera un résumé des recommandations au début de 2016.



Expérience Globale  
Ontario a proposé  
des webinaires  
expliquant les  
processus de délivrance  
de permis à plus de

**450 comptables, ingénieurs et ingénieures, enseignants et enseignantes, éducateurs et éducatrices de la petite enfance, travailleurs sociaux et travailleuses sociales et gens de métier formés à l'étranger, dans près de 40 pays.**

#### Commentaires d'immigrantes et immigrants éventuels sur les webinaires d'Expérience Globale Ontario :

- « Pour moi qui prévois d'immigrer au Canada prochainement, ce webinaire s'est avéré très utile et montre à quel point l'Ontario soutient les personnes comme moi qui souhaitent sincèrement faire de l'Ontario leur nouveau foyer. »
- « Merci pour la présentation. Elle a effacé la plupart des doutes que je pouvais avoir sur l'obtention d'un permis professionnel. Cela m'aidera à oublier tous mes doutes pour aller de l'avant. »

---

# Conclusion

---

Les immigrants et immigrantes représentent 30 p. 100 de la main-d'œuvre ontarienne. Au cours des 25 prochaines années, l'immigration expliquera toutes les augmentations de la population d'âge actif dans la province et devrait jouer un rôle majeur dans la croissance de la population active à l'avenir. L'immigration est un impératif économique et le plan économique de notre gouvernement pour la province nécessite notamment de maximiser les programmes d'immigration de l'Ontario. Il est capital de faire fond sur la première Stratégie ontarienne en matière d'immigration.

L'an dernier, certaines avancées extrêmement positives ont été enregistrées à l'échelle des ministères du gouvernement de l'Ontario. L'adoption de la *Loi de 2015 sur l'immigration en Ontario* ainsi que le travail accompli dans le cadre du Programme ontarien des candidats à l'immigration ont permis à cette province de prendre son destin en main dans le domaine de l'immigration, après de longues années d'attente. De plus, la formation du Groupe d'expertes et experts sur l'immigration francophone témoigne des contributions que les francophones ont apportées en Ontario et nous aide à atteindre notre objectif d'une immigration francophone de 5 p. 100.

Notre province a toujours été la destination rêvée des immigrants et immigrantes. Même si cela peut faire notre fierté, rien n'est jamais acquis. Nous avons une stratégie visant à améliorer le système pour les immigrantes et immigrants éventuels et pour tous les Ontariens et Ontariennes. Nous sommes sur la bonne voie et nous réalisons des progrès soutenus.



Français :

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2015

ISBN 978-1-4606-7170-2 (HTML)

ISBN 978-1-4606-7255-6 (PDF)

Available in English.